



Procédure mariage franco-sénégalais

Par **emma888**, le **18/08/2009** à **13:47**

Bonjour,

Je pars au Sénégal pour retrouver mon compagnon et pour nous marier la bas en vue d'obtenir un visa conjoint pour qu'il puisse m'accompagner en France.

Je pars le 1er septembre 2009 et souhaite rentrer avec lui pour Janvier 2010.

Quel est la durée procédure mariage transcription, certificat capacité mariage puis demande de visa?

Effectivement je n'ai que quelques mois pour avoir la chance de réussir toutes ces procédures mais je suis surtout dans l'urgence car nous attendons un bébé prévu pour mars 2010 et j'aimerais vraiment qu'il soit près de moi à l'arrivée du bébé.

Ya t'il une possibilité d'accélérer ces démarches du fait que je sois enceintes pour qu'il puisse au moins assister à l'accouchement?

Aidez moi!!

Merci d'avance

Emma

Par **anais16**, le **18/08/2009** à **20:20**

Bonjour,

je dirais honnêtement que vos délais sont très serrés! Il va falloir tout gérer au plus vite et faire pression sur le consulat pour qu'il accélère la procédure.

Sinon, une fois mariés, si vous souhaitez accoucher en France, il vous faudra tenter de demander un visa touriste de moins de trois mois, en expliquant bien la situation au consulat avant votre retour en France.

Par **emma888**, le **19/08/2009** à **01:21**

merci pour votre reponse,
je vous tiens au courant pour la suite!!!
Emma